



Avis aux étudiants

Jobs étudiants 2017

dans le cadre des activités
«Vakanz doheem»

1^{ère} période: du 17 juillet au 4 août 2017 (5 postes disponibles)

2^e période: du 7 au 25 août 2017 (3 postes disponibles)

3^e période: du 28 août au 8 septembre 2017 (3 postes disponibles)

Horaires: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (repas à midi assuré)

Conditions d'admission:

- avoir 16 ans au moins et 27 ans au plus
- poursuivre des études secondaires ou supérieures (certificat de scolarité à joindre à la candidature)
- priorité sera accordée aux jeunes résidant dans la Commune de Kopstal

Attention:

D'après le règlement grand-ducal du 22 juin 2011 fixant la structure et les contenus de la formation des animateurs, les candidats doivent suivre obligatoirement une formation pour le niveau inférieur, appelé «animateur A» et s'adressant spécialement aux animateurs des activités de vacances dans les communes.

Cette formation de 30 heures sera organisée les 24.06., 25.06., 01.07. et 02.07. dans la Maison Relais à Bridel (informations: R. Bourens - tél. 30 01 71 41).

Sont dispensés de cette formation les candidats détenteurs d'un brevet d'aide-animateur ou d'animateur (animateur B ou C). Une copie du brevet est alors à annexer à la demande.

Candidatures:

Les candidatures (avec CV sommaire) sont à adresser par courrier pour le 14 avril 2017 au plus tard à l'

Administration communale de Kopstal

c/o Romain Bourens

28, rue de Saeul

L-8189 Kopstal

Elles renseigneront sur la période souhaitée. Les candidatures par e-mail ou par téléphone, ainsi que les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées.



Avis aux étudiants

Jobs étudiants 2017

Travaux administratifs et manuels
(4 x 2 postes disponibles)

1^{ère} période: du 17 au 28 juillet 2017

2^e période: du 31 juillet au 11 août 2017

3^e période: du 14 au 25 août 2017

4^e période: du 28 août au 8 sept. 2017

Horaires: du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Conditions d'admission:

- être résident de la Commune de Kopstal
- avoir 16 ans au moins et 27 ans au plus
- poursuivre des études secondaires ou supérieures (certificat de scolarité ou similaire à joindre à la candidature)

Priorité sera accordée aux jeunes n'ayant pas encore été engagés par la Commune de Kopstal les années précédentes.

Candidatures:

Les candidatures (avec CV sommaire) sont à adresser par courrier pour le 14 avril 2017 au plus tard à l'

Administration communale de Kopstal
c/o Romain Bourens
28, rue de Saeul
L-8189 Kopstal

Elles renseigneront sur la période souhaitée. Les candidatures par e-mail ou par téléphone, ainsi que les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées.